

Les Vieilles Chaînes Villefrancoises

*Café/Restaurant « Le Césarée » – Cour de la Gare – 12200 Villefranche de Rouergue
Les 7 et 8 Juin 2025 – Treizième Rencontre d'Ancêtres*

Exposition et balade d'Ancêtres Ancêtres en Rouergue – 13ème Édition

Ouverture de l'exposition au public le Samedi 7 Juin à 14h. Fermeture le Dimanche 8 Juin à 17h

Balade sur un circuit adapté aux Ancêtres de 50kms le dimanche matin

Bon nombre d'entre vous ont quelques belles « pièces » en réserve qui pourraient, si vous le voulez bien, venir s'ajouter et compléter l'exposition. Merci de votre participation.

Ne seront admis que les motocyclettes et side-cars dit « Ancêtres » et « Entre-tubes » d'avant 1928.

*Pour les participants emmenant des motos à l'exposition l'accueil se fera **salle des Fêtes de Treize pierre** à Villefranche partir de 9 heures le Samedi matin. Petit casse-croûte « entre nous » le Samedi midi. Ouverture de l'exposition à 14 heures*

Pour ceux qui ne participeront que le dimanche : accueil à partir de 7 heures 30 toujours à la salle des Fêtes.

Afin de réunir un plateau digne de ce nom l'inscription pour le dimanche des pilotes de motocyclettes d'avant 1918 sera totalement gratuite. Pour les autres dites « Entre-tube » l'engagement sera de 20 euros.

*Pour les participants venant de loin un accueil est prévu le Samedi à la salle des Fêtes de **treize pierres** et un repas vous sera proposé au prix de 5 Euros – Merci de s'inscrire.*

L'hébergement gratuit des motos et remorques sera possible dans le cadre de cette même salle des fêtes.

Possibilité de couchage sur place. Prévoir le nécessaire.

Pour les plus « fragiles » qui voudraient dormir dans un lit douillet une adresse : Hôtel Baladins, avenue de Toulouse - Centre Commercial Carrefour- Téléphone : 05.65.81.17.22.

Le circuit entièrement fléché et long de 50 Kilomètres est spécialement adapté aux plus vieilles.

En cours de route des motos/assistance seront placées aux principaux croisements et deux arrêts / regroupements Permettront de reposer les machines et aux moins rapides de rejoindre le convoi.

Une voiture ouvreuse et des véhicules-remorques encadreront les participants et assureront l'assistance.

En cas de panne le participant malchanceux devra lui-même sangler sa moto sur la remorque-balai.

Petit rappel : chaque véhicule devra, conformément à la loi, être muni de sa carte grise et de son attestation d'assurance. De même le pilote devra être titulaire du permis moto et équipé d'un casque homologué. Ne pas oublier pendant la balade que, malgré l'organisation, les participants sont tenus de respecter le code de la route.

Les Organisateurs se réservent le droit de refuser toute Motocyclette n'entrant pas dans le cadre de ces journées et d'apporter à celles-ci, si nécessaire, toute modification dictée par des raisons de sécurité.

Pour une meilleure organisation merci de bien vouloir renvoyer la fiche d'inscription avant le 2 Juin 2025

Contact/Renseignements

*Sec : Gérard SCHAEFFER
06 74 15 55 30*

*Président : Philou LADEVÈZE
06.73.14.01.76*

*Trésorier : Bernard TESTAS
06.42.92.41.12*

Mail : philou.ladeveze@gmail.com